

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 16/01/2026

Date d'affichage : 26/01/2026

MA-DEP-2026-005

L'an **deux mil vingt six, le vingt trois janvier, à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **BENEVENT-L'ABBAYE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. André MAVIGNER**.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Bertrand LABAR, M. Olivier RICHARD, M. Jean FAYETTE, M. Aurélien LEGRAND, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT, Mme Angélique PRUVOST, Mme Stéphanie LIONDOR.

Étaient absents excusés : M. Jacky ROUSSY, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire : M. Aurélien LEGRAND.

OBJET : Echange commune / consorts Guillot

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'acquisition par la commune de la propriété ANCELLE, actée auprès de Maître Alexis VINCENT, notaire à FURSAC.

Il indique qu'il a été saisi d'une proposition d'échange de parcelles émanant des copropriétaires suivants :

- Mme Marie-Amélie Justine Alienor GUILLOT, demeurant à Paris (75016) 10 rue de l'Assomption.
- Mme Marie-Caroline Amanda Bathilde GUILLOT, épouse KOWAL, demeurant à Limoges (87000) 31, rue Georges Magadoux.
- Mr François Baptiste Edgard Christian GUILLOT, demeurant à ROUEN (76000) 20 bis, rue Saint Jacques.

Ceux-ci sont propriétaires ensemble des parcelles AB354 route de Sigoulet, d'une superficie de 0,44 ares et AB 467, Vizard, d'une superficie de 32 ares, les deux ensemble estimés à une valeur de 5000 euros, qu'ils proposent d'échanger contre les parcelles AB 144 et AB 605, propriété donc de la commune après l'achat qu'elle en a fait auprès de la famille Ancelle.

La valeur de ces biens est estimée à 5000 euros et l'échange pourrait se faire sans soulte.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte les conditions de cet échange entre Mmes Marie-Amélie Justine Alienor Guillot, Marie-Caroline Amanda Bathilde Guillot et Mr François Baptiste Edgard Christian Guillot,

Accusé de réception en préfecture
023-212302103-20260127-MA-DEL-2026-05-DE
Date de télétransmission : 27/01/2026
Date de réception préfecture : 27/01/2026

porteurs des parcelles AB 354 et AB 467 et la commune de Bénévent l'Abbaye, porteuse des parcelles AB 144 et AB 605

- Constatant que la valeur des biens échangés est identique, estimée à 5 000 €, dit que cet échange sera fait sans soulte
- Désigne Maître Alexis VINCENT, notaire à Fursac pour réaliser cette transaction
- Autorise Mr le maire à signer tout document relatif à cette opération

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de la CREUSE et publication par voie
d'affichage le 26/01/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. André MAVIGNER

